PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

ÉTHIQUE DE LA DISCUSSION ET CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE

Cyrille SEMDE
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
cyrille.semde@gmail.com

Résumé :

L'institution universitaire en Afrique est en crise. Parmi les multiples causes de la crise de l'université, figure le défaut de communication. Celui-ci pourrait être comblé par la promotion d'une éthique de la discussion ou de la communication telle que proposée par Apel et Habermas. Mais, une réforme éthique de la communication dans l'espace universitaire implique : la libération de l'université du poids de la politique et du clanisme qui contribuent à faire d'elle un lieu de manipulation de la parole en vue d'atteindre des objectifs relevant plus des priorités politiques, d'intérêts subjectifs que ceux d'un développement institutionnel véritable. « La rationalité éthique propre à la communication consensuelle » (K.-O. Apel, 1996, p. 31) qui, pourtant, devrait définir les interactions dans l'espace universitaire, cède le pas à « la rationalité stratégique instrumentale ». Dans cette perspective, nous entendons opérer d'abord un diagnostic de la crise de l'université afin de mettre en évidence ce qui la caractérise ; ensuite rappeler les principes et la destination d'une éthique de la communication et, enfin, montrer dans quelle mesure la réforme de la communication, inspirée d'une telle éthique, constitue la voie vers la résorption de la crise.

Mots-clés : Clanisme, Crise de l'université, Éthique de la discussion, Liberté, Politique, Rationalité instrumentale, Réforme de la communication.

Abstract :

The university institution in Africa is in crisis. Among the many causes of the university crisis is the lack of real communication. This could be filled by promoting an ethics of discussion as proposed by Apel and Habermas. But an ethical reform of communication in the university space implies the liberation of the university from the weight of politics and clanism which contribute to making it a place of manipulation of speech in order to achieve objectives that are more relevant political priorities, subjective interests than those of genuine institutional development. « The ethical rationality specific to consensual

communication » (K.-O. Apel, 1996, p. 31) which, however, should define interactions in the university space, gives way to « instrumental strategic rationality ». In this perspective, we intend to first operate a diagnosis of the crisis of the university in order to highlight what characterizes it; then recall the principles and the destination of a communication ethics and, finally, show to what extent the reform of communication, inspired by such ethics, constitutes the way towards the resolution of the crisis.

Keywords : Clanism, Communication reform, Ethics of discussion, Freedom, Instrumental rationality, Politics, University crisis.

Introduction

Retard et chevauchement des années académiques, effectif pléthorique des étudiants qui contraste avec la capacité d'accueil des établissements en termes d'infrastructures, d'équipement, de personnel enseignant et administratif, remise en question de la fiabilité des diplômes, clanisme ou sectarisme, inadaptation des mesures prises, tels sont entre autres les signes qui attestent la réalité de la crise de l'université en Afrique. Face à une telle situation, qu'est-ce que l'éthique de la discussion telle que pensée par Karl-Otto Apel et Jürgen Habermas a à nous dire ? Autrement dit, quelle peut être la réponse de l'éthique de la discussion à la situation actuelle de nos universités marquée par une crise qui, de plus en plus, semble remettre en question le sens même de l'université ? Telle est la question rectrice de la réflexion qui s'annonce. Dans ce qui suit, il s'agira d'abord d'analyser l'idée de crise, étant donné la complexité du concept, ensuite de décrire avec plus de précision les signes d'une crise de l'université africaine et enfin de montrer ce que l'éthique de la discussion inspire comme solution.

1. De l'idée générale de crise

Dans *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale,* Husserl (1975, p. 10) soutient que par « crise des sciences » il ne faut rien entendre d'autre que l'incapacité des sciences positives à répondre à la question du sens, du fait de leur réductionnisme objectiviste :

> De simples sciences de faits, écrit-il, forment une humanité de fait. [...] Dans la détresse de notre vie...cette science n'a rien à nous dire. Les questions qu'elle

> exclut par principe sont précisément les questions qui sont les plus brûlantes à notre époque malheureuse pour une humanité abandonnée au destin : ce sont les questions qui portent sur le sens ou sur l'absence de sens de toute cette existence humaine.

Le concept de crise se laisse appréhender comme une perte de sens, l'insuffisance ou la limite des sciences positives en matière de fondation d'une humanité authentique. La crise des sciences ne signifie donc pas aux yeux du philosophe que leur « scientificité authentique – ou encore la façon même dont elle a défini ses tâches et élaboré sa méthodologie en conséquence – est devenue douteuse. » (Ibidem, p. 7) Par transposition, nous pouvons affirmer décidément que les universités africaines sont malades, qu'elles sont en crise. Mais cette fois la crise *a priori* affecte l'université en son fonctionnement, ses buts, sa pertinence. Afin d'aller plus loin dans cette interprétation du sens de la crise de l'université, il convient de procéder à une analyse de la notion même de crise.

Du point de vue purement conceptuel, l'idée de crise peut s'entendre de plusieurs manières, ce qui en rend la compréhension difficile. De son origine médicale, ses usages se sont diversifiés comme le souligne Edgar Morin (1976, p. 49), dans son article « Pour une crisologie ». Dès le seuil de sa réflexion, il écrit :

> La notion de crise s'est répandue au XXe siècle à tous les horizons de la conscience contemporaine. Il n'est pas de domaine ou de problème qui ne soit hanté par l'idée de crise : le capitalisme, la société, le couple, la famille, les valeurs, la jeunesse, la science, le droit, la civilisation, l'humanité…

Mais cette notion, en se généralisant, s'est comme vidée de l'intérieur. À l'origine, *Krisis* signifie décision : c'est le moment décisif, dans l'évolution d'un processus incertain, qui permet le diagnostic. Aujourd'hui crise signifie indécision. C'est le moment où, en même temps qu'une perturbation, surgissent les incertitudes.

Le sens initial de décision, d'origine médicale remonterait à Hippocrate chez qui elle désigne le moment critique d'une maladie où il faut prendre une décision. *Krinein* en grec signifie donc « décision », « jugement ». À propos de la signification originaire, nous pouvons citer les propos suivants de Natacha Ordioni (2011, p. 13) :

> Du latin *krisis*, le mot "crise" est issu du vocabulaire médical où il représente l'étape charnière, le moment paroxystique d'une maladie, qui peut en ce point « critique » évoluer vers la guérison comme vers la mort. Le médecin joue un rôle

central : en observant les signes, il doit prendre une décision (*krinein*) à propos du traitement du malade.

Mais en glissant dans l'usage courant, le concept de crise qui ne gagne pas forcément en clarté quant à sa définition, renvoie *a priori* à l'idée de perturbation et de rupture, bien que gardant une certaine ambivalence. Edgar Morin (Op. cit., p. 150-153) dans un effort de contribution à l'élucidation du sens du concept dans la perspective de la fondation d'une crisologie, c'est-à-dire une théorie de la crise, procède d'abord à une analyse de la société. La motivation d'une telle perspective se justifie selon lui par le fait que la notion de crise « déploie sa pleine richesse dans le cadre des développements socio-historiques. » (Op. cit., p. 149). Penser la crise par le détour de la théorie de la société recèle un gain en termes d'interprétation de la notion. Elle permet en effet d'« aller au-delà de l'idée de perturbation, d'épreuve, de rupture d'équilibre » (Ibidem), ce qui n'est possible que si l'on conçoit « *la société comme système capable d'avoir des crises, c'est-à-dire poser trois ordres de principes, le premier systémique, le second cybernétique, le troisième néguentropique, sans quoi la théorie de la société est insuffisante et la notion de crise inconcevable.* »[1] (Ibidem)

Les trois principes qui caractérisent la société se recoupent autour d'un concept central : celui de la complexité. La néguentropie, terme provenant, du point de vue de l'origine, de la science physique, signifierait littéralement « non-entropie » ou entropie négative. Morin, dans son analyse de l'idée de crise l'utilise pour désigner la capacité de la société à se réorganiser, à refouler, en tant que système, les forces antagonistes perturbatrices. Il n'est pas besoin pour notre propos d'entrer dans les détails de l'analyse du philosophe ; il suffit d'en évoquer les conclusions qui permettent d'éclairer le concept de crise. La société est une totalité dynamique d'interrelations entre des parties et entre des parties et le tout dont l'harmonie se tient dans la tension entre complémentarité – solidarité des parties entre elles et entre elles et le tout - et antagonismes, entre organisation et désorganisation (anti-organisation). Les antagonismes sont soit manifestes, soit latents ou virtuels. La situation « normale » serait celle de l'équilibre, et la situation de crise est caractérisée par la rupture ou la

[1] Mis en italique par l'auteur.

perturbation de l'équilibre. Mais en qualifiant de normale la situation d'équilibre on risque de manquer le fait que la crise fait elle-même partie du fonctionnement normal des sociétés même si toute crise est censée s'inscrire dans un horizon temporel limité. Ensuite on risque de réduire l'idée de crise à sa dimension régressive, destructrice alors qu'elle peut receler des opportunités ou révéler des besoins de changements positifs.

L'auteur décrit (p. 155-160), à partir de l'analyse précédente de la société, dix composantes de la crise qui sont : 1) l'idée de perturbation qui posséderait un double visage en fonction de son origine qui peut être externe ou interne. Au point de vue externe la perturbation provient d'un événement ou d'un facteur étranger au système lui-même ; 2) l'accroissement des désordres et des incertitudes. À ce sujet l'auteur écrit (p. 156) :

> la crise est toujours une régression des déterminismes, des stabilités, et des contraintes internes au sein d'un système, toujours donc une progression des désordres, des instabilités, et des aléas. Cela entraîne une progression des incertitudes : la régression des déterminismes entraîne une régression de la prédiction ;
> 3) les actions de blocage/déblocage ; 4) le développement des feed-back positifs ; 5) la transformation des complémentarités en concurrences et antagonismes ; 6) l'accroissement et les manifestations des caractères polémiques ; 7) l'action de déblocage/reblocage ; 8) le déclenchement d'activités de recherches ; 9) les solutions mythiques et imaginaires et enfin (10) la dialectisation de toutes les composantes décrites.

Que retenir de l'analyse précédente ? Que le concept de crise est complexe en son extension, mais que c'est cette complexité qui légitime aujourd'hui l'idée de crise de l'université africaine, tout comme on peut parler de crise de l'humanité, de crise politique, de crise des valeurs, etc. Par quoi la crise de l'université en Afrique se manifeste-t-elle alors ?

2. Les signes d'une crise de l'université africaine

Appliquer l'analyse précédente à l'université revient à l'appréhender comme un système, et d'un point de vue cybernétique et néguocentrique[2]. Ce système qui n'est pas clos s'intègre dans un environnement social, politique, économique

[2] Cf. supra pour le sens et les implications de ce mot.

national et international. Comme éléments du système-université nous pouvons évoquer : les infrastructures, les équipements, le personnel étudiant, administratif, les enseignants, le service social, culturel et sportif, un ensemble de services : orientation, scolarité, des facultés ou des Unités de Formation et de Recherche (UFR), des départements, un service financier, une présidence constituée elle-même de composantes affectées à des tâches ; mais il y a aussi les dispositifs institutionnels qui font fonctionner l'ensemble. L'université, en tant que système, reçoit son principe vital des textes qui définissent le fonctionnement des structures, mais aussi leurs créations ou innovations. L'université ne se réduit pas à un système clos. Elle doit répondre à des attentes, notamment sociales et économiques, qui vont au-delà de l'intérêt du système, c'est-à-dire de son équilibre ou de sa cohérence internes.

Mais peut-on parler de crise de l'université au regard de la multiplication des établissements d'enseignement supérieur, publics comme privés, du nombre croissant des effectifs des étudiants, du nombre de personnes diplômées, du nombre et de la diversité des offres de formation, qu'elle soit initiale ou continue ? À titre d'illustration, on dénombre, au titre de l'année académique 2019-2020[3], cent dix-huit (118) établissements d'enseignement supérieur privés, universités et instituts confondus, qui proposent trois cent vingt-neuf (329) offres de formation de niveau licence et master professionnel ou général. À ces établissements, il faut ajouter sept (07) universités publiques et six (06) centres universitaires rattachés à des universités telles que l'Université Norbert Zongo de Koudougou, Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou et l'Université Nazi BONI de Bobo Dioulasso. La seule Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR/SH) de Ouagadougou compte plus de vingt-un mille (21000) étudiants orientés dont environs seize mille (16 000) effectivement inscrits. Si donc on entend par crise de l'université un déficit d'institutions et établissements d'enseignements supérieurs et d'offres de formation, l'enseignement supérieur au Burkina Faso connaît un très grand essor et suscite de l'enthousiasme.

---

[3] Annuaire statistique du Ministère de l'enseignement supérieur, Direction générale de l'enseignement supérieur

Toutefois cette multiplication n'est-elle pas déjà le signe d'une crise, justement au sens de la perturbation provoquée par des phénomènes au départ non perturbateurs ? Edgar Morin prend l'exemple du domaine économique. La croissance économique, pourtant souhaitée par toute société en ce qu'elle peut apaiser les tensions au sein de la société, « suscite de nouveaux besoins, crée de nouvelles tensions, en réveille d'anciennes ; elle crée les conditions des crises et des conflits pour la possession des ressources énergétiques… » (Op. cit., 1976, p. 154). Appliqué à l'université, un exemple de développement déréglant, bien qu'au départ souhaité, consiste dans la multiplication, ces dernières années, des établissements et des institutions d'enseignement supérieur. Ce phénomène est perturbateur en plusieurs sens : d'abord, elle remet en question la qualité de la formation puisque la multiplication des établissements et offres de formation ne signifie pas forcément la disponibilité de ressources humaines compétentes ; ensuite, cette prolifération est symptomatique de l'entrée et de la subordination de l'enseignement supérieur à la logique économique et marchande qui privilégie la rentabilité par rapport à la performance intellectuelle et aux compétences professionnelles à développer, imposant ainsi à la formation et à la recherche scientifiques des buts qui lui sont extérieurs. Dans ce sens, la crise signe la perte de sens de l'université qui, à notre sens, doit se caractériser par l'autonomie. Bien entendu, cette affirmation est sujette à caution et contraste avec le fait que l'université s'insère dans un ensemble, dans un environnement social, économique, politique, culturel, en un mot, dans ce qu'on pourrait appeler « un écosystème » qui, nécessairement l'influence et qu'elle doit influencer également. L'idée d'une autonomie absolue de l'université paraît donc irrecevable. Zaghloul Morsy (1991, p. 337) écrit :

> *L'université constitue bel et bien et de plus en plus un rouage déterminant de la société à laquelle elle appartient et dont elle doit connaître, anticiper et servir les besoins concrets, entre autres le développement, (…). Bref, elle ne peut plus prétendre ne servir la société que de manière lointaine, «médiatisée». […]. Désormais, donc, autonomie ne peut plus aller sans nécessité de rendre des comptes (et pas seulement en termes d'administration et de gestion) et des services, selon un équilibre à trouver entre l'un et l'autre concept, d'entente entre l'un et l'autre partenaire*[4].

[4] Mise en italique par l'auteur.

Qu'à cela ne tienne, le devoir de rendre compte, de répondre à des attentes sociales, économiques et politiques, justifie le risque de sacrifier la qualité de la formation à la simple logique de la rentabilité. Les établissements d'enseignement supérieurs privés encouragent parfois, pour leur renommée, les évaluations de complaisance, puisqu'un taux élevé d'échec risquerait de leur faire perdre la clientèle. À l'inverse, celui qui a payé s'attend nécessairement à ce que sa formation soit validée. Il faut affranchir l'université africaine de cette forme d'instrumentalisation.

La crise de l'université africaine signifie sa déstabilisation ou sa perturbation par des facteurs extérieurs. Je voudrais pointer du doigt particulièrement le facteur politique en un double sens : d'abord les crises politiques provoquent le dysfonctionnement des universités africaines, entraînant parfois la fermeture temporaire des établissements ; ensuite l'incursion systématique du politique dans l'académique représente un désastre pour nos universités, puisque se trouve remise en cause leur autonomie et même leur efficacité en termes de qualité de la formation et de la recherche. Enfin, des initiatives internes d'innovation et de dynamisation des activités pédagogiques, académiques et administratives sont battues en brèche par des décisions d'origine politiques. Il en est ainsi de l'interdiction par la présidence de l'université joseph KI-ZERBO de l'organisation de rentrée solennelle de l'UFR/SH en Novembre 2021, sous prétexte que la rentrée avait été officiellement lancée par le ministère de tutelle en octobre. Mais la présidence de l'université ne faisait que répercuter les propos d'un enseignant-chercheur de géographie, politiquement influent et dont l'équipe avait échoué aux élections précédentes des directeurs et directeurs adjoints des instituts et UFR. L'objectif réel était de ne pas permettre à l'équipe dirigeante d'avoir des arguments pertinents aux prochaines élections si jamais elle entreprenait de candidater à nouveau. On peut encore citer l'exemple de l'injonction ministérielle adressée aux enseignants-chercheurs qui exercent des responsabilités académiques dans le privé, soit de demander une délégation soit de mettre fin à ces responsabilités, parce que cela porterait atteinte à la qualité de l'enseignement supérieur. Cette incursion de la politique dans la vie des universités produit un autre aspect de la crise de l'université africaine qui se situe du côté de la recherche de solution. Il s'agit de solutions mythiques et imaginaires

qui consistent dans la recherche systématique de coupables, dans le brandissement de menaces ou de sanction comme mode de gouvernance de l'université. À ce sujet, Morin (1976, p. 159) écrit :

> En même temps que les activités intellectuelles critiques, les processus magiques se déploient. On cherche à isoler, circonscrire la culpabilité, et à immoler, liquider le mal en sacrifiant le ou les « coupables ». La recherche des responsabilités se sépare dès lors en deux branches antagonistes, l'une qui cherche à reconnaître la nature même du mal, l'autre qui cherche le bouc-émissaire à immoler, et bien sûr, il y a multiplication de coupables imaginaires, le plus souvent marginaux ou minoritaires.

Il faut les chasser comme des corps étrangers et /ou les détruire comme des agents infectieux. Ainsi la recherche de solution se déverse et se dévie dans le sacrifice rituel.

Bien entendu l'intervention du politique ou de l'État dans l'enseignement supérieur demeure inévitable et est même décisive : la création, l'ouverture et le financement d'une université relèvent de décisions politiques, de la responsabilité de l'État. Celui-ci garantit par ailleurs les cadres de coopération et de convention qui rendent possibles les partenariats d'une université avec d'autres institutions d'enseignement supérieur d'autres États. De ce point de vue, l'université ne constitue pas un épiphénomène ; elle s'intègre dans un environnement politique et même idéologique qui détermine son fonctionnement et ses orientations. Par ailleurs on pourrait entériner les propos d'Alain Tourraine (1968, p. 47) selon lesquels « la politique est entrée à l'Université et n'en sortira plus jamais. » Cette entrée peut s'interpréter de deux manières. La première façon de la comprendre renvoie au fait que l'université est devenue un espace de formation de l'opinion, de formation politique, un espace de critique et de contestation pouvant conduire à des bouleversement politiques importants. Mais c'est la conscience d'une telle possibilité qui explique la volonté de l'État de soumettre l'université à son contrôle ne serait-ce qu'à travers la nomination de ses premiers responsables. Cette volonté de contrôler conduit à la deuxième implication possible de l'entrée de la politique à l'université : celle-ci devient le terrain des intrigues et des manipulations où les objectifs politiciens, les jeux d'intérêts prennent le dessus sur les enjeux académiques et scientifiques. C'est dans ce dernier cas que l'incursion de la politique à l'université devient pernicieuse.

Les activités intellectuelles critiques dont parle Morin décrivent la neuvième composante du concept de crise d'une manière générale. Toute crise déclenche des activités de recherche de solution, des stratégies de sorties de crise. À titre d'illustration, ce colloque sur la crise de l'université participe de cette composante de la crise. À cette forme d'activité réflexive, on peut en ajouter d'autres telles que l'organisation d'états généraux ou d'assises sur l'enseignement supérieur, ou encore l'élaboration de livres blancs, etc. Elles ont l'avantage de s'inscrire dans une dynamique d'appréhension objective et concertée de la crise, ce qui peut ouvrir la perspective de solutions efficaces.

La dixième composante de la crise, la dialectisation de toutes les autres, signifie que la crise s'interprète comme l'ensemble de ces composantes qui la rendent « extrêmement riche (…). Plus riche que l'idée de perturbation ; plus riche que l'idée de désordre (…) ; stimulant en [elle] les forces de vie et de mort (…). » (Op. cit., p. 160). Dans cette perspective, la crise de l'université africaine signale à la fois des risques de destruction ou de décadence et des opportunités de croissance, de réorientations, de restructuration. Dans ce dernier cas elle suppose des choix pertinents et des méthodes adaptées. C'est à ce niveau qu'intervient l'intérêt d'une éthique de la discussion.

3. La réponse de l'éthique de la discussion

Par-delà les différences qui les distinguent, les théories de l'éthique de la discussion se recoupent sur l'idée que le consensus constitue le critère de validité des normes, qu'elles soient théoriques ou qu'elles soient pratiques. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une recherche collective de la vérité et des fondements du juste et de l'injuste. Il est question de sortir du paradigme de la subjectivité ou de la conscience qui a longtemps caractérisé la pensée, pour privilégier l'intersubjectivité, l'intercompréhension ou l'entente mutuelle. Or, qui parle de consensus situe dans le processus communicationnel argumenté la voie vers la solution à des problèmes suscités par la vie concrète. Dans cette perspective, la phénoménologie de la crise de l'université pointe beaucoup plus le défaut de communication, c'est-à-dire précisément un fonctionnement défectueux du réseau de circulation de l'information administrative notamment. Mais les plaintes concernent parfois la non-implication des acteurs ou de

certains d'entre eux dans la prise de décision, l'orientation des activités ou la résolution des problèmes. C'est ainsi que des propositions de mesures urgentes pour résorber les retards et les chevauchements des années académiques dans les universités publiques du Burkina Faso, faites par les autorités ministérielles sous le gouvernement Paul-Henri DAMIBA ont été purement et simplement rejetées du fait de leur origine verticale. Ces mesures consistaient entre autres à la suppression des voyages d'études, à l'augmentation des frais de prime de recherche, à l'augmentation des volumes de horaires de 75 heures par grade.

Karl-Otto Appel (1996, p. 131) opère une distinction significative entre une communication stratégique et une communication éthique.

> Ces deux formes de rationalité, écrit-il, s'appliquent comme telles à l'*interaction* et à la *communication* entre les hommes considérés comme sujets d'action. Mais la rationalité propre à la communication consensuelle présuppose des règles ou des normes qui se situent *a priori* au-delà de l'intérêt particulier individuel, totalement défini par le calcul ; la rationalité stratégique se fonde, quant à elle, purement à partir de la réciprocité que suppose l'exercice de la rationalité instrumentale et technique dans le commerce entre les hommes.

La communication éthique, celle qui vise l'intercompréhension ou le consensus se défie de toute manipulation du discours pour parvenir à des fins précises mais qui ne sont pas forcément susceptibles de susciter l'adhésion de tous. Au contraire de la communication stratégique, la communication éthique présuppose des principes, des normes transcendantales qui se trouvent impliquées dans toute activité langagière collective qui vise l'accord mutuel. Il s'agit des normes de la justice, de la co-responsabilité – de la responsabilité collective, et « la norme fondamentale de solidarité entre tous les membres, et au-delà : de tous les membres potentiels de la communauté d'argumentation actuelle, en principe illimitée, étant donné que dans le cadre de l'entreprise commune de la résolution argumentative de problèmes, ils sont liés et renvoyés l'un à l'autre » (K.-O. Apel, 1994, p. 42). Outre ces principes, on peut ajouter ceux de la liberté, de l'égalité, du devoir de respect mutuel des parties prenantes et la reconnaissance d'un idéal commun.

A priori l'université constitue un terrain propice à l'application de cette rationalité dialogique. En effet, l'un de ses objectifs régaliens n'est-il pas de

former à la pensée libre et cohérente, de développer l'esprit critique, de promouvoir la science et la vérité ? Ce qui caractérise cette dernière, n'est-ce pas des valeurs telles que l'objectivité, la rationalité et l'universalité qui implique le devoir de justification de son savoir ? Et pourtant les débats au sein de nos universités autour des problèmes auxquels elles se confrontent sont le plus souvent dominés ou motivés par les intérêts partisans, qu'ils soient syndicaux ou politiques. Il en découle le plus souvent un manque de sincérité dans les discours produits et la perte de vue de l'intérêt commun.

Ce qu'apporte l'éthique de la discussion c'est d'abord l'idée qu'une solution à la crise passe par une entente commune sur sa nature réelle, ses causes et ses conséquences. Elle supplée donc à ce qu'Edgar Morin appelle les « solutions mythiques et imaginaires » qui conduisent à situer les responsabilités d'une manière unilatérale et donc à ignorer leur caractère collectif. Quand ce ne sont pas les étudiants qui sont accusés, ce sont les enseignants ou les autorités administratives qui sont identifiés comme étant les véritables acteurs des blocages. Ensuite, l'idée de justice sous-tendue par l'éthique de la communication constitue une valeur importante dans le traitement de la crise de l'université Africaine. En effet, elle implique le traitement équitable des composantes du système universitaire, qu'il s'agisse d'individus ou de structures telles que les UFR, les services, les organisations syndicales, etc. Enfin, choisir la voie de la discussion argumentée, la voie du consensus signifie que l'on a par-là même renoncé à la politique de deux poids, deux mesures qui conduit à des frustrations profondes et à des mécanismes de résistance ouverte ou passive. Ceci pourrait réduire les tensions et établir un climat de confiance et de respect mutuel. Recommander la discussion comme procédure de résolution des conflits ou de la crise revient à dire qu'elle doit s'expérimenter dans les sphères différentes de la vie universitaire : dans le cercle des organisations des étudiants, à l'échelle des UFR et instituts, dans le cercle des mouvements syndicaux, dans l'interface étudiants-enseignants, enseignants-administration, entre administration universitaire et administration centrale, entre monde universitaire et monde politique ou les partenaires financiers, etc. À titre d'illustration – sans volonté de stigmatisation – l'expérience montre que les incompréhensions entre les étudiants et les enseignants et/ou

l'administration résultent le plus souvent du type de communication utilisée par les premiers : la tendance à l'irrespect, à la menace, à la suspicion systématique de l'autre de vouloir compromettre leurs intérêts, comme si ceux-ci étaient radicalement différents de ceux de l'administration et des enseignants.

Conclusion

Il convient de retenir que non seulement la notion de crise est complexe, qu'elle renferme en elle le paradoxe de ce qui perturbe et de ce qui ouvre la voie au progrès, mais aussi que la crise de l'université en Afrique constitue une réalité à travers les signes qui le manifestent. Considérer l'éthique de la discussion comme réponse à la crise de l'université en Afrique revient à recommander une voie démocratique sérieuse de la gouvernance des institutions universitaires en Afrique. Peut-il en être autrement si l'on envisage l'université comme étant avant tout un espace d'usage public et critique de la raison, un espace dans lequel les parties prenantes sont capables d'argumentations, sont attentifs à la liberté de penser et ont un fort sens de la justice ? Bien entendu, l'idée d'autonomie de l'université est problématique en raison de l'évolution de sa vocation qui n'est pas seulement la production du savoir, mais aussi de répondre aux attentes en matière de développement social, économique, politique, d'insertion professionnelle, donc de transformation sociale positive. Mais, elle demeure cruciale pour la stabilité des institutions universitaires, et justement le contenu qu'il convient d'en donner doit faire l'objet d'un accord mutuel entre toutes parties prenantes internes ou externes.

Références bibliographiques

APEL Karl-Otto, 1994, *Éthique de la discussion*, trad. par Mark Hunyadi, Paris, éd. du Cerf.

APEL Karl Otto, 1996, *Discussion et responsabilité. Tome 1. L'éthique après Kant*, trad. par Christian Bouchindhomme, Marianne Charrière et Rainer Rochlitz, Paris, éd. du Cerf.

APEL Karl-Otto, 1998, *Discussion et responsabilité*, *Tome 2. Contribution à une éthique de la responsabilité,* trad. par Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz, Paris, éd. du Cerf.

APEL Karl-Otto, 2001, *La réponse de l'éthique de la discussion au défi moral de la situation humaine comme telle et spécialement aujourd'hui*, trad. Michel Canivet, Louvain, Paris, éd. Peters.

BASTIT Michel, 2007, *Qu'est-ce que l'université ?*, Paris, L'Harmattan.

BRITO Emilio, 2004, « Théologie et Université selon Fichte », in *Revue théologique de Louvain*, 35e année, fasc. 1, pp. 3-21, in https://www.persee.fr/doc/thlou_0080-2654_2004_num_35_1_3342.

HABERMAS Jürgen**,** 1986, *Morale et communication, Conscience morale et activité communicationnelle,* trad. par C. Bouchindhomme, Paris, éd. du Cerf.

HABERMAS Jürgen, 1992, *De l'éthique de la discussion*, trad. par Mark Hunyadi, Paris, éd. du Cerf.

HABERMAS Jürgen**,** 2003, *L'éthique de la discussion et la question de la vérité*, trad. par Patrick Savidan, Paris, éd. Grasset.

HUSSERL Edmund, 1975, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, trad. Par Gérard Granel, Paris Gallimard.

KANT Emmanuel, 1993, *Critique de la raison pratique*, trad. par François Picavet, Paris, éd. P.U.F.

KANT Emmanuel, 1994, *Métaphysique des mœurs I. Fondation*, trad. par Alain Renaut, Paris, éd. Gallimard.

LANDENNE Q., 2020, « La fonction formatrice de l'université pour une société apprenante : le legs de la philosophie fichtéenne de la Bildung », [en ligne], in *Philosophiques*, 47(1), 79–98, https://doi.org/10.7202/1070251ar.

MORIN, Edgar, 1976, « Pour une crisologie » [en ligne], In *Communications*, 25, La notion de crise. pp. 149-163; URL : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1976_num_25_1_1388.

MORSY Zaghloul, 1991, « Jalons », in *Perspective*s, Revue trimestrielle de l'Education, UNESCO, vol XX1, n°3.

ORDIONI Natacha, 2011, « Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique », [en ligne], in *De Boeck Supérieur* (coll. « Mondes en développement »), N°154, pages 137 à 150 URL : https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2011-2-page-137.htm.

TOURRAINE Alain, 1968, *Ce n'est qu'un début*, entretien reproduit par Ph. Labro Editions et Publications Premières, N°2.